

Aide aux quotidiens d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires

Décret n° 98-714 du 17 août 1998

Par décret du 17 août 1998 sont modifiés les critères de détermination des bénéficiaires, ainsi que les conditions d'attribution, de l'aide aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires, initialement instituée par le décret n° 86-616 du 12 mars 1986.